



## Appel d'offres Enfants placés en famille d'accueil – prochaine génération

### « Participation des enfants en famille d'accueil »

#### 1. Contexte

Les enfants et adolescents placés en famille d'accueil y vivent pour des périodes plus ou moins longues. Cela s'explique par de multiples raisons. Les relations nourricières qui impliquent, outre les enfants placés en famille d'accueil, également leurs familles et familles d'accueil, des personnes de référence appartenant à leur environnement social, scolaire ou professionnel, des autorités et partiellement aussi des accompagnants socio-pédagogiques, sont tout aussi multiples. Il n'est pas rare que le placement en famille d'accueil représente un grand défi pour l'ensemble des personnes impliquées. Une attention toute particulière doit pour cette raison être portée aux relations nourricières et notamment aux enfants et adolescents placés en famille d'accueil, leurs chances de développement devant prendre ici une place centrale.

La Fondation Palatin a lancé le projet [«Enfants placés en famille d'accueil – prochaine génération»](#), qui a pour objectif d'améliorer durablement les conditions dans lesquelles les enfants et adolescents placés en famille d'accueil grandissent en Suisse. Pour ce faire, le projet veut développer systématiquement la recherche sur le placement familial en Suisse. Cela doit permettre de déterminer quelles conditions sont importantes pour garantir aux enfants et adolescents placés en famille d'accueil un bon développement, mais aussi des parcours de vie réussis. Il convient également d'élaborer des propositions concrètes pour le développement de l'aide aux enfants placés en famille d'accueil en Suisse. Le projet a pour objectif :

1. d'élargir les connaissances, et par là la sécurité d'action dans le domaine de l'aide aux enfants placés en famille d'accueil (générer des connaissances, créer des bases pour le transfert à la pratique),
2. de contribuer au renforcement des structures qui permettent une participation égalitaire des enfants placés en famille d'accueil dans tous les domaines de la vie et qui leur garantissent la meilleure protection possible, et
3. d'améliorer la compréhension des relations nourricières dans la société.

Pour relever de manière systématique les besoins de recherche en Suisse, la Fondation Palatin a mandaté [une analyse](#) qui relève les lacunes de recherche pertinentes dans le domaine du placement familial. Elle a été réalisée par l'association spécialisée PACH, Enfants placés en famille d'accueil et adoptés Suisse, et l'association professionnelle pour l'éducation sociale et la pédagogie spécialisée INTEGRAS. Sur la base de cette analyse, le Prof. Dr. Klaus Wolf a élaboré une [vue d'ensemble](#) des projets de recherche nécessaires et opportuns, parmi lesquels le groupe de projet Recherche & Développement (groupe de projet R & D) a sélectionné des champs thématiques pour un appel d'offres à trois projets de recherche.

Le présent appel d'offres porte sur le projet de recherche Enfants placés en famille d'accueil – prochaine génération – « Participation des enfants en famille d'accueil »

## 2. Situation de départ

Le thème de la participation a considérablement gagné en importance ces dernières années. Les expériences des (anciens) enfants placés en famille d'accueil ont été depuis souvent étudiés par la recherche sous les labels « voice of the children » ou « perspective of the child ». Les enfants sont de plus en plus pris au sérieux en tant qu'expert-e-s de leur propre vie. Dans la pratique de l'aide aux enfants placés en famille d'accueil et de la protection de l'enfant également, la participation des enfants placés en famille d'accueil est davantage prise en considération comme un critère de qualité et modèle de légitimation majeur. Les débats autour de la Convention des droits de l'enfant de l'ONU ont mis en évidence et promu en Suisse également de nouvelles conceptions du rôle et de la compétence des enfants dans leur ensemble. On reconnaît plus souvent fondamentalement que précisément les enfants placés en famille d'accueil eux aussi doivent être entendus, que leurs expériences et leurs souhaits doivent être pris en considération, et leurs craintes prises au sérieux (cf. PACH/INTEGRAS 2020)<sup>1</sup>. La construction sociale de l'image de l'enfant placé évolue peu à peu dans ce contexte : L'enfant qui était d'abord ou exclusivement perçu comme porteur de traumatisme, de troubles et de désavantages devient un acteur à part entière et un gestionnaire actif de sa propre vie.

Parallèlement à cela, des résultats empiriques montrent en Suisse que l'exigence de participation n'est souvent pas honorée dans la pratique (cf. diverses contributions dans Gabriel & Stohler 2020)<sup>2</sup>.

## 3. Champ de recherche et objectifs

Les raisons de cette distorsion entre une approbation largement répandue des droits participatifs des enfants placés en famille d'accueil et l'insuffisance de leur mise en œuvre doivent être étudiées. Les expériences de participation des enfants et adolescents placés en famille d'accueil devront être relevées ici dans le contexte des diverses formes de relations nourricières -en tenant compte également des placements auprès de la parenté.

Il conviendra d'élaborer, sur cette base, des propositions réalisables de réforme et de développement de l'aide aux enfants placés en famille d'accueil en Suisse, qui permettraient d'abaisser les barrières à la participation et de renforcer les droits des enfants placés en famille d'accueil dans leur quotidien.

Les possibilités de participation effectives peuvent être étudiées au travers des parcours biographiques des enfants placés en famille d'accueil (cf. Reimer & Wolf 2011)<sup>3</sup>: En examinant leurs expériences avant l'entrée en famille d'accueil, y compris leurs expériences dans la famille d'origine et dans le cadre des procédures administratives, pendant le transfert lui-même, durant la période de vie en famille d'accueil -y compris les changements ou décisions pertinents (par ex. la planification d'un retour)-, dans la vie quotidienne et à leur départ de la famille d'accueil (Careleaving).

La question de savoir si et comment les enfants et adolescents placés en famille d'accueil sont entendus alors même qu'ils sont confrontés à des situations d'urgence difficiles pour eux est une dimension importante du respect des droits de l'enfant et de la participation.

L'étude ne doit pas seulement porter sur les expériences des enfants placés en famille d'accueil dans le seul cadre de la relation nourricière, mais aussi sur les expériences vécues dans d'autres domaines

---

<sup>1</sup> PACH, INTEGRAS: *Besoin de recherche dans le domaine du placement d'enfants en Suisse*, élaboré sur mandat de la Fondation Palatin, Bâle 2020.

<sup>2</sup> T. Gabriel, R. Stohler (Hrsg.): *Abbrüche von Pflegeverhältnissen im Kindes- und Jugendalter: Perspektiven und Herausforderungen für die Soziale Arbeit*. Beltz/Juventa, à paraître probablement 2020.

<sup>3</sup> D. Reimer, K. Wolf: *Beteiligung von Pflegekindern*. In: Kindler, Helming, Meysen, Jurczyk (Hrsg.) *Handbuch Pflegekinderhilfe*. München DJI, p. 506 - 515.

de vie pertinents. L'école et la formation, les amitiés, mais aussi les expériences avec des personnes du système social et de santé et dans le cadre des loisirs font partie de leur environnement social proche et élargi.

#### 4. Questionnements

Il devra être répondu de façon détaillée aux questions suivantes :

1. Quelles expériences de participation et de respect de leurs droits les enfants placés en famille d'accueil en Suisse font-ils dans différents domaines de la vie (dans et hors de la relation nourricière ; dans les procédures et dans la vie quotidienne) et à différentes étapes de leur biographie ?
  - a. Dans quelle mesure leurs expériences répondent-elles à leurs attentes ?
  - b. Dans quelle mesure les attentes des enfants placés en famille d'accueil ne sont-elles pas satisfaites ?
2. Quels sont les principaux obstacles qui empêchent ou entravent la participation des enfants placés en famille d'accueil ?
3. Comment ces obstacles peuvent-ils être écartés ou abaissés ?
4. Quelles sont les ressources humaines et financières nécessaires à une pratique orientée sur la participation ? Comment rendre ces ressources accessibles ?
5. Quelle signification a pour l'enfant placé en famille d'accueil la personne de confiance selon l'OPE ?
  - a. Quelle est l'influence de la réglementation concernant la désignation d'une personne de confiance sur sa signification pour l'enfant placé (par ex. compétences pour la désignation, choix de la personne de confiance, moment de la désignation, mission et tâches de la personne de confiance) ?
  - b. Dans quelle mesure l'opinion de l'enfant est-elle prise en compte ici ?
  - c. Comment les enfants placés en famille d'accueil évaluent-ils de manière générale la désignation d'une personne de confiance ?
6. Quelle importance revêt le représentant procédural/curateur selon le CC pour l'enfant placé ?
  - a. Quelle influence a la réglementation concernant la désignation du représentant procédural sur l'importance que celui-ci revêt pour l'enfant placé (par ex. choix du représentant, moment de la désignation, mission et tâches du représentant) ?
  - b. Comment les enfants placés en famille d'accueil évaluent-ils dans ce contexte la désignation du représentant procédural ?
7. Quels sont en Suisse les bons exemples d'une pratique participative réussie pour les enfants placés en famille d'accueil ? Il faudra notamment examiner dans ce contexte :
  - a. dans quelle mesure les enfants placés en famille d'accueil ont été entendus et soutenus par leur entourage dans les situations difficiles et les situations d'urgence ?
  - b. quelles formes de soutien peuvent être ici évaluées comme particulièrement précieuses pour les enfants placés en famille d'accueil ?

- c. quelles sont les personnes dans l'entourage des enfants placés en famille d'accueil qui peuvent assurer un soutien adapté dans les situations difficiles et les situations d'urgence, et sous quelle forme ?
8. Que peut-on déduire de l'ensemble des résultats en ce qui concerne :
- a. l'amélioration durable de la participation des enfants placés en famille d'accueil ?
  - b. le possible besoin de révision de la législation fédérale ?

## 5. Approche méthodologique

Les soumissionnaires choisiront pour répondre aux divers questionnements des méthodes scientifiques adaptées, qu'ils détailleront dans leurs offres. Sont attendus :

- des entretiens avec des experts et des enquêtes menées auprès des actrices et acteurs impliqués dans la relation nourricière.
- des recherches bibliographiques, analyses de documents et le cas échéant recherches internet fondées scientifiquement, ainsi qu'une prise de position sur les projets de recherche achevés et en cours (PFN 76 et autres).

Les soumissionnaires indiqueront quelle sera leur démarche pour accéder au champ thématique, de quelles expériences préalables ils disposent sur le sujet et comment ils protégeront les droits individuels des personnes interrogées.

La mission couvre les trois régions linguistiques (D,F,I) de Suisse. Les soumissionnaires devront donc veiller à remplir leur contrat en prenant en considération l'ensemble de la Suisse (par ex. entretiens avec des experts, consultation de documents dans les trois langues nationales). Les candidats devront disposer des compétences requises, ou encore conclure des collaborations adéquates avec des partenaires.

## 6. Intégration des résultats au projet global

Le projet est mandaté par la Fondation Palatin, qui a fait appel au groupe de projet R&D pour accompagner le projet. Pour plus d'informations sur le groupe de projet R&D : <https://pflegekinder-nextgeneration.ch/fr/groupe-de-projet/>.

Les résultats de recherche devront être présentés et proposés à la discussion dans le cadre de diverses manifestations et divers groupes de dialogue avec différents publics cibles (cf. également chapitre 8). Les soumissionnaires sont donc invités à :

- réaliser, d'une part, un échelonnement du traitement des questions de recherche et
- présenter, d'autre part, des propositions pour l'organisation de la communication des résultats de recherche dans le cadre de ces manifestations et groupes de dialogue.

La communication et la discussion des résultats font partie de l'offre. Des services de traduction pour les manifestations seront pris en charge par le mandataire. Les groupes de dialogue seront menés parallèlement en langue allemande et française. Il ne sera pas fait appel dans ce cadre à des services de traduction.

## 7. Produits de la mission

Les résultats seront consignés sous forme de rapports intermédiaires à présenter au 30 septembre de chaque année. Enfin, le rapport final sera remis au 31 août 2023 au groupe de projet R&D.

Il est attendu également des chercheuses et chercheurs qu'ils mettent en forme de manière adéquate leurs résultats pour qu'ils puissent être présentés et discutés dans le cadre d'événements avec divers publics cibles. Parmi ces événements figurent des groupes de dialogue avec des enfants et adolescents placés en famille d'accueil, parents et parents nourriciers, mais aussi des événements s'adressant à des groupes cibles choisis, avec des représentants de l'administration, du monde scientifique et de la pratique. Vous trouverez des indications à ce sujet dans la planification générale du groupe de projet R&D, en annexe.

Tous les produits de la mission devront être rédigés -et présentés- en langue allemande ou en langue française.

## 8. Calendrier

Délai pour la soumission des offres (D ou F) sous forme électronique	16 octobre 2020
Passation de commande et conclusion du contrat	décembre 2020 – janvier 2021
Délais pour les rapports intermédiaires	30 septembre 2021 30 septembre 2022
Présentation et discussion des résultats intermédiaires dans un colloque grand public	automne 2021
Présentation et discussion des résultats intermédiaires dans trois événements sur une demi-journée <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Hautes-écoles</li> <li>b. Administrations cantonales</li> <li>c. Représentants aide aux enfants placés en famille d'accueil et organisations à but non lucratif</li> </ul>	automne 2022
Présentation et discussion de résultats intermédiaires et résultats finaux choisis dans trois différents groupes de dialogue «enfants placés en famille d'accueil», «parents» et «parents nourriciers», tous menés en langue allemande et française.	à définir
Délai pour le rapport final	31 août 2023
Présentation et discussion des résultats finaux dans manifestation de clôture grand public	automne 2023

## 9. Plafond des dépenses

Il est prévu pour la réalisation du contrat un budget global de CHF 150 000, TVA et dépenses comprises. Les dispositions contractuelles prévoient des tranches de paiement annuelles.

## 10. Exigences imposées pour les offres

Les offres devront inclure, sur 8 pages maximum, des indications sur les points suivants :

- Concept détaillé de la démarche
- Calendrier incluant des indications sur les étapes et jalons du projet
- Ventilation des coûts
- Composition de l'équipe de recherche
- Informations sur les compétences linguistiques relatives aux régions de Suisse
- Propositions relatives à la communication des résultats dans le cadre d'événements et de groupes de dialogue
- Perspective sur de possibles études complémentaires

## 11. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées en vertu des critères suivants :

- **Qualité scientifique** de présentation, choix méthodologique, cohérence, originalité et autonomie, réflexion critique sur la mission, qualification équipe de recherche
- **Faisabilité** relativement à l'accès au champ de recherche, calendrier, ressources spécialisées et matérielles, insertion institutionnelle, expériences préalables et propositions sur la communication des résultats
- **Adéquation** relative à l'appel d'offre, différenciation par rapport à d'autres études et projets, composition équipe de recherche, couverture linguistique, perspective d'ancrage du point fort de recherche et idées pour des études complémentaires

## 12. Contact

Les offres, rédigées en allemand ou en français, devront être adressées avant le 16 octobre 2020 sous forme électronique à l'adresse indiquée ci-dessous. Un résumé dans (respectivement) l'autre langue nationale est souhaité.

Merci d'adresser vos questions par mail à [projekte@palatin.ch](mailto:projekte@palatin.ch). Nous publierons les questions reçues et nos réponses à compter du 17 août 2020 sous <https://pflegekinder-nextgeneration.ch/fr/questions-et-reponses/>.

Contact pour tout renseignement et pour la soumission des offres, à compter du 17 août 2020 :

Judith Bühler

Direction de projet Fondation Palatin

[projekte@palatin.ch](mailto:projekte@palatin.ch)

Tel. 079 623 89 45

### **13. Informations complémentaires**

Vous trouverez des informations complémentaires sur le projet « Enfants placés en famille d'accueil – prochaine génération » sous : <https://pflegekinder-nextgeneration.ch/fr/>

Les documents suivants, parmi d'autres, peuvent être téléchargés depuis notre page web :

- [PACH et INTEGRAS, Besoin de recherche dans le domaine du placement d'enfants en Suisse, élaboré sur mandat de la Fondation Palatin, Bâle 2020](#)
- [Wolf Klaus, Rapport sur les objectifs de recherche, élaboré sur mandat de la Fondation Palatin, Bâle 2020](#)